

Décret n° 2020-1634 du 21 décembre 2020 modifiant le décret n° 2017-169 du 10 février 2017

AVIS D'EXAMEN
OBTENTION DU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AUX
PRATIQUES DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE ET FORMATION
PROFESSIONNELLE SPECIALISEE

CONDITIONS

Peuvent se présenter à l'examen conduisant à la délivrance du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) les enseignants du premier degré et du second degré de l'enseignement public, titulaires et contractuels employés par contrat à durée indéterminée, ainsi que les maîtres contractuels, les maîtres agréés et les maîtres délégués employés par contrat à durée indéterminée des établissements d'enseignement privés sous contrat.

- ▶ **OUVERTURE DU REGISTRE DES INSCRIPTIONS** **18 SEPTEMBRE 2023**
- ▶ **DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS** **20 OCTOBRE 2023**

DATE DE DEPOT DES DOSSIERS

- ▶ **au plus tard (dossiers sous format numérique uniquement)** **02 AVRIL 2024**

A l'adresse suivante pour les départements 14, 27 et 50 : dec-concours3-caen@ac-normandie.fr

A l'adresse suivante pour les départements 61 et 76 : dec-concours6-caen@ac-normandie.fr

INSCRIPTION EN LIGNE

Les candidats devront s'inscrire via le site internet du Rectorat de l'académie de Normandie à l'adresse suivante :

<https://w3.ac-rouen.fr/eformulaire/?data=DEC+InscriptionCAPPEI>

Une réunion d'information se tiendra le mercredi 27 septembre 2023 à 14h00
en visioconférence à cette adresse :

<https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/233084/creator/96596/hash/fdff5fd26cd7815f538c12ed8e9c64ad28adca62>

Aucune inscription ou modification d'inscription ne sera admise en dehors de ces délais